



P R E M I E R M I N I S T R E

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*

Paris, le 2 octobre 2017

N° /ANSSI/SDE

Référence : QUAL-SERV-PORTEES/2.0

NOTE

PORTÉES DE QUALIFICATION DES SERVICES

HISTORIQUE DES VERSIONS

DATE	VERSION	EVOLUTION DU DOCUMENT	REDACTEUR
06/01/2017	1.0	<i>Première version applicable.</i>	ANSSI
02/10/2017	2.0	<i>Mise à jour pour intégrer les services d'informatique en nuage et prendre en compte la dernière version des référentiels applicables aux prestataires de réponse aux incidents et de détection des incidents de sécurité.</i>	ANSSI

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	2/11

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	4
I.1.	Objet du document.....	4
I.2.	Identification du document.....	4
I.3.	Date d'application.....	4
I.4.	Elaboration, mise à jour et diffusion.....	4
I.5.	Acronymes.....	4
II.	PORTÉES DE QUALIFICATION.....	5
III.	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE.....	9
III.1.	Codes, textes législatifs et réglementaires.....	9
III.2.	Autres.....	9

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	3/11

I. Introduction

I.1. Objet du document

Le présent document décrit les portées de qualification des services.

I.2. Identification du document

Le présent document est document est dénommé « Note – Portées de qualification des services ». Il peut être identifié par son nom, sa référence, son numéro de version et sa date de mise à jour.

I.3. Date d'application

Le présent document est applicable à compter de sa publication.

I.4. Elaboration, mise à jour et diffusion

Le présent document est élaboré, mis à jour et publié par l'ANSSI qui précise les modalités de transition et la date d'effet pour chaque mise à jour.

I.5. Acronymes

Les acronymes utilisés dans le présent document sont les suivants :

ANSSI Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	4/11

II. Portées de qualification

Familles de service de confiance	Activités	Niveau de qualification	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative		Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ¹	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
					Charge d'évaluation totale	Charge d'évaluation sur site					
Audit de la sécurité des systèmes d'information	Audit d'architecture	un seul niveau	[PASSI] et [PASSI_LPM]	[DECRET_QUALIF]	8 jours hommes	4 jours hommes	3 ans	18 mois	[ISO_17065] raffinée de [DES_PASSI]	Oui	Oui
	Audit de configuration										
	Audit de code source										
	Tests d'intrusion ²										
	Audit organisationnel et physique ²										
Réponse aux incidents de sécurité	Pilotage technique	un seul niveau	[PRIS] et [PRIS_LPM]	[DECRET_QUALIF]	10 jours homme	6 jours hommes	3 ans	18 mois	[ISO_17020] raffinée de [DES_PRIS]	Oui	Oui
	Analyse système										
	Analyse réseau										
	Analyse de codes malveillants ³										

¹ Délai maximal entre la décision de qualification du service et la réception par l'ANSSI du rapport d'évaluation rédigé dans le cadre de la surveillance.

² La qualification ne portant que sur l'activité de tests d'intrusion ou d'audit organisationnel et physique n'est pas autorisée conformément à [PASSI].

³ Le prestataire peut demander la qualification pour soit toutes les prestations, soit toutes les prestations exceptée l'analyse de codes malveillants, soit l'analyse de codes malveillants seulement, conformément à [PRIS].

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	5/11

Familles de service de confiance	Activités	Niveau de qualification	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative		Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ⁴	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
					Charge d'évaluation totale	Charge d'évaluation sur site					
Détection des incidents de sécurité	Toutes	un seul niveau	[PDIS] et [PDIS_LPM]	[DECRET_QUALIF]	Entre 25 et 30 jours homme	Entre 20 et 25 jours homme	3 ans	18 mois	[ISO_17020] raffinée de [DES_PDIS]	Oui	Non
Service d'informatique en nuage	Toutes	Essentiel	[CLOUD_ESSENTIEL]	-	Entre 25 et 30 jours homme	Entre 20 et 25 jours homme	3 ans	18 mois	[ISO_17065] raffinée de [REF_33]	Oui	Non
Service de certification électronique	Délivrance de certificats de signature électronique	un seul niveau	Pour les services qualifiés RGS ** et *** : [EIDAS_PSCE_RGS] Pour les autres services : [EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSCE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet ⁴	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]	Non	Non
	Délivrance de certificats de cachet électronique										
	Délivrance de certificats d'authentification de site Internet										
Service d'horodatage électronique	Toutes	un seul niveau	Pour les prestataires qualifiés RGS : [EIDAS_PSHE_RGS] Pour les autres services :	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou	Non	Non

⁴ Conformément à [EIDAS_OEC], aucune surveillance des services de confiance qualifiés dans le cadre de [EIDAS] n'est exigée. Pour autant, conformément au processus de qualification d'un service [QUAL-SERV-PROCESS], l'ANSSI peut, dans le cadre du suivi de la qualification, à tout moment et après en avoir préalablement informé le prestataire, contrôler ou faire contrôler par un centre d'évaluation le fait que les critères de qualification sur la base desquels la qualification a été octroyée sont toujours respectés.

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	6/11

Familles de service de confiance	Activités	Niveau de qualification	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative		Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ¹	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
					Charge d'évaluation totale	Charge d'évaluation sur site					
			[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSHE]						[ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]		
Service de validation de signatures et cachets électroniques	Validation de signatures électroniques	un seul niveau	[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSVE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]	Non	Non
	Validation de cachets électroniques										
Service de conservation de signatures et cachets électroniques	Conservation de signatures électroniques	un seul niveau	[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSCS]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14]	Non	Non
	Conservation de cachets électroniques										

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-ORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	7/11

Familles de service de confiance	Activités	Niveau de qualification	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative		Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ¹	Norme d'accréditation du centre d'évaluation et qualifié [PASSI]	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
					Charge d'évaluation totale	Charge d'évaluation sur site					
Service d'envoi recommandé électronique	Toutes	un seul niveau	[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSRE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]	Non	Non

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	8/11

III. Documents de référence

III.1. Codes, textes législatifs et réglementaires

Renvoi	Document
[DECRET_QUALIF]	Décret n° 2015-350 du 27 mars 2015 relatif à la qualification des produits de sécurité et des prestataires de service de confiance pour les besoins de la sécurité nationale. Voir www.legifrance.gouv.fr
[EIDAS]	Règlement n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr

III.2. Autres

Renvoi	Document
[CEPE_REF_21]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de services de confiance. Disponible sur http://www.cofrac.fr
[CLOUD_ESSENTIEL]	Prestataires de services d'informatique en nuage (SecNumCloud), référentiel d'exigences, niveau essentiel, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[DES_PASSI]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information, CERT CPS REF 33, version en vigueur. Disponible sur http://www.cofrac.fr
[DES_PRIS]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de réponse aux incidents de sécurité. Document en cours d'élaboration.
[DES_PDIS]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de détection des incidents de sécurité. Document en cours d'élaboration.
[EIDAS_OEC]	Organismes d'évaluation de la conformité des prestataires de service de confiance, Critères de reconnaissance au titre du règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCE]	Services de délivrance de certificats qualifiés de signature électronique, de cachet électronique et d'authentification de site internet, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCE_RGS]	Services de délivrance de certificats qualifiés de signature électronique, de cachet électronique et d'authentification de site internet, Modalités de qualification selon le règlement eIDAS des services qualifiés selon le RGS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCO]	Prestataires de services de confiance qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSHE]	Services d'horodatage électronique qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSHE_RGS]	Services d'horodatage électronique qualifiés, Modalités de qualification selon le règlement eIDAS des services qualifiés selon le RGS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSVE]	Services de validation qualifiés des signatures électroniques qualifiées et des cachets électroniques qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-NOTE-01	2.0	02/10/2017	PUBLIC	9/11

Renvoi	Document
[EIDAS_PSCS]	Services de conservation qualifiés des signatures électroniques qualifiées et des cachets électroniques qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSRE]	Services d'envoi recommandé électronique qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS. Document en cours d'élaboration.
[EIDAS_PCSC]	Services de création de signatures électroniques qualifiées et de cachets électroniques qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EN_319_403]	ETSI EN 319 403, Electronic signatures and infrastructures (ESI), Trust service provider conformity assessment, Requirements for conformity assessment bodies assessing Trust services Providers. Disponible sur http://www.etsi.org
[ISO_17065]	ISO/IEC 17065, Evaluation de la conformité, Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_17020]	ISO/IEC 17020, Evaluation de la conformité, Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_17021]	ISO/IEC 17021, Evaluation de la conformité, exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_17025]	ISO/IEC 17025, Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_27001]	ISO/IEC 27001, Technologies de l'information, techniques de sécurité, systèmes de management de la sécurité de l'information, exigences. Disponible sur http://www.iso.org
[LAB_REF_14]	Exigences spécifiques, essais pour l'évaluation de la sécurité des technologies de l'information. Disponible sur http://www.cofrac.fr
[PASSI]	Prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[PASSI_LPM]	Exigences supplémentaires applicables aux prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information pour les besoins de la sécurité nationale, version en vigueur. Document de niveau <i>Diffusion Restreinte</i> .
[PRIS]	Prestataires de réponse aux incidents de sécurité, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[PRIS_LPM]	Exigences supplémentaires applicables aux prestataires de réponse aux incidents de sécurité pour les besoins de la sécurité nationale, version en vigueur. Document de niveau <i>Diffusion Restreinte</i> .
[PDIS]	Prestataires de détection des incidents de sécurité, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[PDIS_LPM]	Exigences supplémentaires applicables aux prestataires de détection des incidents de sécurité pour les besoins de la sécurité nationale, version en vigueur. Document de niveau <i>Diffusion Restreinte</i> .
[QUAL-SERV-PROCESS]	Processus de qualification d'un service, référence QUAL-SERV-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[REF_33]	Exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant à la certification des prestations liées à la sécurité des systèmes d'information. Disponible sur http://www.cofrac.fr

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	10/11

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.0	02/10/2017	PUBLIC	11/11